



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/1113

28 May 2025

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Estonie

1107^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 28 mai 2025 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 00

Clôture : 13 h 05

2. Présidence : Ambassadrice K. Tael

Fédération de Russie

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « CODE DE
CONDUITE : CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE DES
FORCES ARMÉES ET DE SÉCURITÉ »

– *Exposé de H. Born, responsable de la formation et du développement des connaissances, Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève (DCAF)*

– *Exposé de M. Spasov, Représentant adjoint du Médiateur du Parlement ukrainien pour les droits humains*

Présidence, H. Born, M. Spasov, Finlande, Canada, Royaume-Uni, Pologne (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldova, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de la Roumanie, de Saint-Marin, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine) (FSC.DEL/168/25 OSCE+), Suisse (FSC.DEL/166/25 OSCE+), Türkiye (FSC.DEL/175/25 OSCE+), Allemagne (FSC.DEL/167/25 OSCE+), Azerbaïdjan

(FSC.DEL/176/25 OSCE+), Italie (FSC.DEL/172/25 OSCE+), Arménie, Fédération de Russie (FSC.DEL/181/25), Norvège (FSC.DEL/179/25), Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite sur les aspects politico-militaires de la sécurité (Malte), Ukraine

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/171/25), Pologne (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldova, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine) (FSC.DEL/169/25 OSCE+), Royaume-Uni (FSC.DEL/177/25 OSCE+), Canada (FSC.DEL/174/25 OSCE+)
- b) *Exercices militaires menés par les États membres de l'OTAN* : Belgique (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de la Türkiye) (FSC.DEL/178/25 OSCE+)
- c) *Opération militaire spéciale visant à démilitariser et à dénazifier l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/180/25) (FSC.DEL/173/25)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 4 juin 2025, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence